

Finances : tout est réglé, rien n'est réglé

Analyse

Même avec une aide de l'État pour une ligne de trésorerie de 80 millions d'euros, la situation financière du CHU reste tendue. Depuis 2009, des efforts considérables ont été réalisés : au prix de 569 postes supprimés, le déficit annuel a été ramené de 42 millions à 12 cette année avec pour objectif l'équilibre en 2013.

Mais la gestion antérieure, qui a vu cinq directeurs entre 2005 et 2009, a été, selon la Chambre régionale des comptes, marquée par « **la culture du déficit** » : contrôle de gestion inexistant, retards dans l'envoi des factures (10 millions perdus en 2007), manque de rigueur dans les procédures. Exemple : 990 000 € pour la rénovation du logement de fonction d'un directeur ensuite mis en

examen.

Au final, un déficit cumulé de 118 millions d'euros qui nécessite une ligne de trésorerie aujourd'hui si difficile à obtenir auprès des banques. D'autant qu'existe un décalage entre l'entrée des recettes et le paiement des dépenses. « **L'État devrait prendre en charge la dette des hôpitaux** », estime Jacky Rouelle (FO).

D'autant que le CHU fonctionne au quotidien avec un triple handicap : une tour de 23 étages compliquant la tâche de tous les soignants, un bâtiment amianté du sol au plafond où la moindre réparation nécessite une procédure particulière, une sécurité maintenue à grands frais. La commission de sécurité a exigé en 2010 un nouveau système de détection d'incendie. Coût : 30 millions.

J.-P. B.

